















Loto le 16 octobre à ... Peyrat La Nonière !

Bon, certains vont dire : « pourquoi j'irais à un loto à Peyrat La Nonière alors que j'habite Ajain ? ». Bonne question ! La réponse est là, ci-dessous.

Tous les bénéfices de ce loto serviront au financement du 9ème défibrillateur cardiaque offert par l'association APVOC 23 (Association des Pontés, Porteurs de Valves et Opérés du cœur de la CREUSE) et par Groupama à la commune d'Ajain.

Souhaitant poursuivre sa bonne action d'offre gracieuse de défibrillateur cardiaque, l'APVOC 23 organise un loto le Dimanche 16 Octobre 2016 à 14H30 à la salle des fêtes de PEYRAT LA NONIERE.

La remise de ce défibrillateur se fera le samedi 5 novembre à 9h30 à la salle polyvalente en présence des élus municipaux, des représentants d'associations, des représentants de Groupama et de l'APVOC 23.

<p>Valérie Contarin, ATSEM</p>  <p>Ecole maternelle, accueil de loisirs</p>	<p>Virginie Branger, Adjoint technique territorial</p>  <p>Ecole maternelle, accueil de loisirs</p>	<p>Nicolas Lehoucq, Animateur stagiaire</p>  <p>Accueil de loisirs</p>
<p>Jennifer Martin, Agent d'animation</p>  <p>Garderie, accueil de loisirs</p>	<p>Julien Delanne, animateur, directeur ALSH</p>  <p>Garderie, accueil de loisirs</p>	<p>Hélène Préchonnet agent de restauration</p>  <p>Restauration scolaire</p>
<p>Emeric Grolière, Adjoint technique territorial</p>  <p>Services techniques</p>	<p>Christophe Jullien, Adjoint technique territorial</p>  <p>Services techniques</p>	<p>Jean Michel Dissaux, agent technique</p>  <p>Services techniques</p>
<p>Valérie Auroy, Adjointe administrative</p>  <p>Secrétariat mairie</p>	<p>Isabelle Gallerand, Adjointe administrative</p>  <p>Secrétariat mairie</p>	<p>Lydie Rougier, secrétaire de mairie</p>  <p>Secrétariat mairie</p>
<p>Sylvie Roche, Agent d'entretien</p>  <p>Salle polyvalente</p>	<p>John Deere, Agent technique (en rodage)</p> 	

Club des Toujours jeunes d'Ajain

- Gym :** les lundis 3, 10, 17 et 24 octobre (Titi et Geneviève). Pas de Gym le 31 octobre.
- Jeux :** jeudi 6 octobre
- Anglais :** mercredi 12 octobre à 14h30
- Marche :** jeudi 13 octobre à 14h30 au pied des antennes du Maupuy (guide Lucien Mathevon du club de marche de Ste Feyre (rdv salle polyvalente d'Ajain pour co-voiturage à 14h) ; jeudi 27 octobre.
- Samedi 15 octobre :** concours de belote à 14h salle polyvalente
- Dimanche 16 octobre :** dans le cadre de l'amitié entre clubs repas choucroute à Pionnat (inscriptions auprès de M. Dumas, tél : 05.55.81.18.47. prix du repas : 26 € (co-voiturage)
- Jeudi 20 octobre :** réunion info à 14h30.
- Samedi 22 octobre à 20h45 :** cabaret salle André Lejeune à Guéret. Prix : 12 €, inscription auprès de N. Vallespi, tél : 05.55.80.95.94.

Agenda municipal

- ✓ 15 octobre : belote des Toujours jeunes
- ✓ 26 octobre : ramassage objets encombrants (métal)
- ✓ 4 novembre : réunion de la Récéré des Gaminos
- ✓ 5 novembre (9h30) : cérémonie de remise et démonstration du défibrillateur (salle polyvalente)
- ✓ 26 novembre : loto Récéré des Gaminos
- ✓ 11 décembre : repas des aînés du CCAS d'Ajain
- ✓ 17 décembre : marché de Noël, à partir de 9h.



Ajain Pour Tous ...

Bulletin municipal de la commune d'Ajain

Octobre 2016



Dans ce numéro

- L'édito du maire, Guy Rouchon P.1
- Conseils municipaux P.2
- Rentrée à l'école P.3
- Personnel municipal, qui fait quoi ? P.4

L'édito du maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'été caniculaire est derrière nous, beaucoup d'entre vous ont souffert, la douceur, la fraîcheur même est revenue.

La rentrée scolaire s'est bien passée, les effectifs ont légèrement diminué, 109 élèves à ce jour répartis dans cinq classes d'environ 22 élèves. Le conseil des maitres, compte tenu des classes d'âge a réparti les grandes sections dans deux classes élémentaires.

La dernière réunion de la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) a proposé un nouveau découpage des intercommunalités, sept communautés à la place des quinze précédentes et des quatre prévues par monsieur le Préfet. Des mécontentements se font jour, la décision ultime reviendra au Préfet avant la fin de l'année 2016.

Ajain est toujours dans la Communauté d'agglomération du Grand Guéret. La fusion avec les Portes de la Creuse en Marche, nos voisins qui formaient avec la communauté d'agglomération du Grand Guéret le pays de Guéret n'aura pas lieu.

La Communauté d'agglomération va organiser une réunion publique à Ajain sur un projet de santé. Cette réunion s'adressera aux habitants d'Ajain et des communes voisines, elle se tiendra à la salle polyvalente. La date n'est pas encore fixée, elle pourrait avoir lieu courant novembre. Venez nombreux. A cet effet, un questionnaire est à votre disposition à la mairie et chez le Docteur J.L. Bernard.

Je peux déjà annoncer la tenue du 2ème marché de Noël, le samedi 17 décembre à partir de 9h au centre-bourg, Jacqueline Peyrot, adjointe à l'animation, s'active pour que ce soit une réussite. Venez nombreux et faites le savoir !

Bonne fin d'année à tous,

Bien cordialement à toutes et à tous.

Guy Rouchon



Un ramassage des objets encombrants (metal uniquement) aura lieu le 26 octobre. Merci de s'inscrire auprès de la mairie avant le 19 octobre.

Le 2ème marché de Noël organisé par la commune d'Ajain aura lieu le samedi 17 décembre à partir de 9h. Le programme est en cours d'élaboration. Toutes les idées sont les bienvenues.



Ajain Pour Tous

Bulletin municipal de la commune d'Ajain.
Pour faire publier des informations dans le bulletin : mairie-ajain@orange.fr

Le renouvellement du bail de La Poste au 1er janvier 2017 a été accepté tout en mandatant le maire pour évoquer avec La Poste l'éventuel retrait de l'étage, qui pourrait à terme avoir une autre destination.

Le conseil a également voté l'établissement d'un nouveau tableau de classement de la voirie communale qui permettrait à la commune de percevoir les aides financières et dotations en rapport. L'accroissement est d'une dizaine de kilomètres. Ce travail a été réalisé par Denis Turpinat et la commission des travaux. Le nouveau tableau sera consultable sur le site ajain.fr (au compte rendu du conseil du 28 septembre).

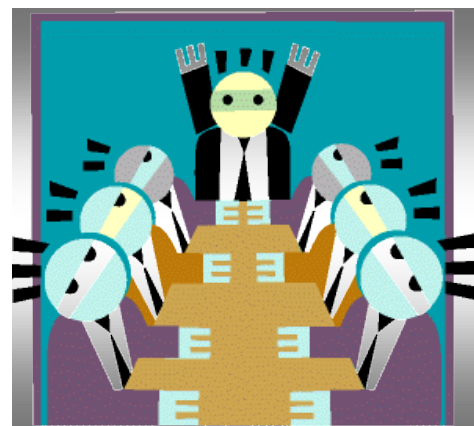
Par une décision budgétaire modificative, le Conseil a décidé en d'accorder deux subventions de 200 € au Secours populaire français et à la Banque alimentaire considérant l'action sociale vitale de ces deux associations, notamment en direction de familles de la commune.

Compte tenu de l'âge du réseau d'éclairage public, il a été décidé de demander le concours du SDEC (Syndicat des énergies de la Creuse) pour mener une étude de diagnostic. L'objectif est de parvenir à une rénovation du réseau qui pourrait être financée par des aides de l'Etat (DETR) et du SDEC.

Travaux de voirie

Les travaux de voirie sont achevés pour l'année : 10 tonnes de point-à-temps sont venus soulager les routes. L'enduit de la route de Villandry (du viaduc à la cote des Boches) a été refait entièrement. Des sections de route communale ont été refaites à La Courcelle par exemple.

La sortie du bourg vers St Laurent sur la RD 3 a également refaite par le Conseil départemental. Merci aux agriculteurs qui ont étalé le fraisat mis à leur disposition sur les chemins.



LA REFORME DE L'INTERCOMMUNALITE AVORTEE

Le conseil municipal d'Ajain s'est principalement réuni le 8 juillet pour évoquer le périmètre futur de l'intercommunalité en Creuse. Le préfet a transmis au conseil le 4 mai 2015 l'arrêté 2016-125-03 portant fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et de la Communauté de Communes « Portes de la Creuse en Marche » pour le 1er janvier 2017. La nouvelle entité aurait comporté 39 communes. Le maire G. Rouchon a précisé qu'il était plutôt favorable à cette fusion mais qu'au vu des votes actuels le processus semblait mal embarqué. Si les communes veulent venir un jour elles seront les bienvenues et cela sera étudié en temps et en heure. La Communauté de communes des portes de la Creuse en marche a voté contre cette fusion même si quelques communes seraient favorables. D. Turpinat a fait remarquer que si des communes se désolidarisent de leurs comcom, ces structures seraient de toute façon en difficulté.

Plusieurs conseillers ont souligné également que le périmètre actuel de la Communauté d'agglomération n'était pas si ancien et qu'il était peu opportun de déjà le modifier. Le conseil municipal émet ainsi un vote négatif par six voix et deux abstentions à propos du projet de fusion. A noter que par décision de la CDCI (Commission départementale de Coopération intercommunale) le 19 septembre dernier, ce projet de fusion a été rejeté.

NOUVEAUX PERSONNELS

Le conseil municipal d'Ajain s'est aussi réuni le mercredi 28 septembre dernier. Le maire a procédé à un bilan des changements de personnels intervenus après l'été suite au départ de deux agents d'animation et l'embauche d'un nouvel agent technique. K. Schmitt et I. Lagrange ont décidé en effet de continuer leur activité ailleurs : il faut les remercier pour le travail accompli auprès des enfants.

Les conseils municipaux du 8 juillet et du 28 septembre.

L'avenir institutionnel en suspens. Le présent avec de nouveaux personnels.

Les deux nouveaux personnels ont été recrutés à temps partiel sur des contrats aidés (20h par semaine, en CUI-CAE) : Jennifer Martin pour l'équipe d'animation qui a déjà travaillé pour la collectivité et qui assurera garderie, surveillance de cantine, activités périscolaires et vacances scolaires ; Jean Michel Dissaux pour l'équipe technique, qui s'occupera principalement de l'entretien des bâtiments. Le maire a également procédé à la présentation des propositions d'avancement de grade, adoptées par le conseil, pour deux agents respectivement en tant qu'ATSEM principal de 2ème classe et Adjoint Technique de 1ère classe. Les deux postes nécessaires ont été créés.

« Un nouvel agent d'animation et un nouvel agent technique »

Ce bulletin (en page 4) est l'occasion de découvrir ces nouveaux visages et de redécouvrir ceux des autres agents qui concourent également à vous rendre service au quotidien.



GARDERIE & CANTINE

La garderie des moins de 6 ans pourra se faire cette année à l'étage de la maternelle, cette salle n'étant pas occupée scolairement cette année.

Tarifs cantine :

- ✓ 2,65 Euros par repas pour les foyers non-imposables,
- ✓ 2,70 Euros par repas pour les foyers imposables.
- ✓ tarif adulte : 5,40 Euros

Tarifs garderie :

- ✓ 85 cts / fréquentation pour les foyers non-imposables,
- ✓ 95 cts / fréquentation pour les foyers imposables.

L'ETE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le projet répond aux besoins et envies de la population : nous observons en juillet une augmentation notable de la fréquentation avec une présence moyenne de 22 enfants par jour avec un pic à 30 enfants. Cela représente une augmentation de près de 30%. L'équipe continuera à se mobiliser pour accueillir vos enfants en gardant la même volonté qualitative de service.

Nouvelles classes

Deux nouveaux enseignants ont rejoint l'école en ce début d'année : Stéphanie Belley (grande section et CE1) et Marc-Antoine Pré (pour assurer la décharge du directeur M. Schoonaert). La maternelle compte une classe (petits et moyens) alors que les grandes sections sont partagés en deux (avec des CP et CE1). L'élémentaire compte 3 classes : CP (et GS), CE1 – CE 2, CM1 – CM2.

Quoi de neuf à l'école et autour ?

La rentrée s'est annoncée avec de petits changements pour les quelques 109 enfants scolarisés à Ajain cette année. Des arrivées et des départs rythment la composition des nouvelles classes. Mais la tendance est là : nos effectifs baissent légèrement. La municipalité a réalisé quelques modifications que nous vous présentons rapidement.

Côté matériel, après avoir consacré ses efforts l'an passé aux huisseries de l'école maternelle et à l'aération de la cantine, l'été a cette année permis à la municipalité de réaliser quelques investissements supplémentaires. Les huisseries de l'accueil de loisirs ont ainsi été intégralement changées (à l'étage de la cantine) afin de continuer l'aménagement de ce nouvel espace. Par ailleurs, quatre ordinateurs portables neufs ont également été achetés pour l'école primaire : ils modernisent ainsi le parc informatique qui en avait grandement besoin. D'autres acquisitions suivront pour les autres classes. A noter que tous ces investissements ont été soutenus par l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Comme chaque année, les agents techniques, les atsem et les animateurs ont grandement contribué à la mise en place des locaux scolaires et périscolaires.

FOCUS. Les activités périscolaires

Cette année, les Temps d'Activités Péri-éducatifs ont lieu le mardi et jeudi de 15h00 à 16h30 pour l'ensemble des élèves. Les enfants de maternelle vont bénéficier d'éveil musical (Julien), d'activités créatives (Valérie), de temps d'animation adaptés au rythme de l'enfant (Annette), d'ateliers de création de marionnettes (Jennifer). Les plus grands auront accès à des interventions sportives (FOL), ludiques (PEP23), citoyennes autour du vivre ensemble (Julien), éco-citoyennes (Nicolas), musique avec la création de chansons (Emmanuel), d'animations autour du jardin partagé à l'EHPAD avec construction d'un hôtel à insectes et sensibilisation au jardinage raisonné (Florentin du CPIE). Enfin des rencontres intergénérationnelles sont conduites autour de la création de scénettes marionnettes réalisées à partir de l'œuvre de Jules RENARD.

Il sera organisé, en fin d'année, une restitution permettant aux parents d'apprécier les divers talents de leurs enfants.

Nous souhaitons remercier le directeur et l'équipe d'animation de l'EHPAD pour la reconduction de notre partenariat permettant de rendre pérennes les échanges intergénérationnels engagés il y a maintenant deux ans.

La Récré des Gaminos est une association de parents bénévoles qui œuvrent pour améliorer le quotidien des enfants de l'école. Elle organise des manifestations comme : le loto, le carnaval, la kermesse.... Elle participe au financement de sorties scolaires et à l'achat de matériel éducatif ou sportif.

Voici les dépenses de l'association pour l'année 2015-2016 :

- ✓ Sorties scolaires : 989.50 €
- ✓ Cadeaux Noël : 1786.07 €
- ✓ Achats de matériel éducatif pour la maternelle : 91.20 €
- ✓ Cadeaux pour le départ des CM2 : 352.88 €
- ✓ Achats lots pour le loto : 624.36 €
- ✓ Ce qui fait un total de 3844.01 €

L'assemblée générale de l'association a eu lieu vendredi 23 septembre. Tous les parents membres ou non étaient conviés. Mais cette année encore nous avons pu constater le manque d'implication de ces derniers. Nous étions une dizaine de personnes dont 4 membres du bureau. Chers parents et enseignants, sans votre précieuse aide, nous ne pourrions pas assurer toutes les manifestations. Nous comptons sur vous. Merci.

Dates des manifestations pour 2016/2017 :

- ✓ 4 Novembre 2016 : réunion d'info
- ✓ 26 Novembre 2016 : Loto
- ✓ 17 Décembre 2016 : participation au marché de Noël
- ✓ 11 Mars 2017 : Carnaval.

V. Sautivet (secrétaire)

Message de la gendarmerie sur l'affichage des manifestations

Pour rappels ou informations la loi de décembre 1979 modifiée et confortée par la loi GRENELLE II de 2012 (Décret n° 2012-118 du 30 janvier 2012 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et aux préenseignes), la publicité est interdite sur les monuments naturels, les plantations, les poteaux de transport et de distribution électrique, les poteaux de télécommunication, les installations d'éclairage public ainsi que sur les équipements publics concernant la circulation routière, ferroviaire, fluviale, maritime ou aérienne.

➡ Nous en profitons pour vous rappeler l'existence de 26 panneaux d'information dans les villages. Ils sont à votre disposition pour toutes les annonces susceptibles d'intéresser le plus grand nombre.